



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame tenue le 17 juin 2020 à 19 h, sur TEAMS

Présences

Madame Kim Thériault, directrice

Monsieur Christian Slachetka, parent membre, président

Madame Nathalie Dazé, secrétaire

Monsieur Dominique Haineault, parent membre

Madame Sophie Legault, parent membre

Madame Karine Mathieu, parent membre

Madame Brigitte Brosseau, parent membre

Mme Marie-Claude Beaudet, parent subsitut

Madame Christine Gagné, représentante du personnel du service de garde

Madame Karine Girouard, représentante du personnel enseignant

Madame Nathalie Portolese, représentante du personnel enseignant

Monsieur Michaël Tremblay, représentant du personnel enseignant

1-Ouverture de la séance : 19 h 02

2-Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ-1920-042 Sur proposition de Mme Girouard, l'ordre du jour est adopté tel quel.

3-Approbation du procès-verbal de la rencontre du 27 mai 2020.

CÉ-1920-043 L'approbation du procès-verbal tel quel est proposée par Mme Beaudet et approuvée à l'unanimité.

4-Parole au public

Il est mentionné que lors des rencontres virtuelles des enfants, les enseignants éprouvent souvent des problèmes de connexion internet lorsqu'ils les font de l'école et que le réseau semble très lent. Il est mentionné que la CSSMI est au fait du ralentissement. Suivi à venir.

5- Évaluation et révision du plan de lutte

Présentation du Plan de lutte par Mme Thériault.

Il est mentionné qu'aucune modification n'a été apportée cette année vu le bon fonctionnement des mesures en place.

Il est mentionné que des critères précis permettent de distinguer une situation d'intimidation d'un simple conflit. Ceux-ci y sont identifiés.

Il est mentionné que, cette année, moins de 5 évènements liés à de l'intimidation ont été répertoriés par les TES.

Il est mentionné que la signature d'un contrat d'engagement est maintenant possible les élèves plus récalcitrants. Ce dernier, qui vise à diminuer les gestes de violence, devra être signé par l'enfant et les parents.

Dès le début de la prochaine année scolaire, des rencontres seront faites en classe pour parler d'intimidation (par enseignante, TES ou policière éducatrice).

Sur proposition de M. Haineault, le plan de lutte est adopté tel quel.

6- Listes des effets scolaires

Il est mentionné que les augmentations des frais de photocopies sont généralement liées à la diminution de cahiers d'exercices à acheter.

Il est mentionné que le libellé « Ces listes sont sujettes à changement selon les directives de la Santé publique qui seront en vigueur au moment de la rentrée. » a été ajouté en prévision de la prochaine rentrée scolaire.

Sur proposition de Mme Legault, les listes d'effets scolaires sont adoptées telles quel.

7- Bilan des fonds spéciaux

Présentation du tableau expliquant les dépenses de 2019-2020 effectuées à partir des fonds spéciaux.

Il est mentionné que, considérant la situation actuelle, plusieurs dépenses n'ont pas eu lieu. L'ensemble des sommes non dépensées sera donc reporté à l'an prochain.

8- Approbation du rapport annuel du CÉ 2019-2020

M. Haineault mentionne que la confection du rapport annuel n'est pas encore terminée. Il est donc mentionné que le rapport sera approuvé individuellement par courriel.

CÉ-1920-044

CÉ-1920-045

9- Date de l'assemblée générale

Il est établi que, si la situation le permet, l'assemblée générale des parents se tiendra comme à l'habitude, le matin de la rentrée scolaire, soit le 27 août à 9 h.

Il est suggéré d'établir un plan B en prévision d'une nouvelle modification aux consignes de la Santé publique.

Il est aussi mentionné que des consignes de la CSSMI seront données aux directions dans la semaine du 20 août et que légalement la date de l'assemblée générale doit être annoncée au minimum 4 jours à l'avance, mais que celle-ci doit avoir lieu avant le 18 septembre.

Selon la situation, il est mentionné que la rencontre pourrait avoir lieu sur l'application TEAMS.

Sur proposition de Mme Brosseau, il est suggéré de maintenir la date du 27 août pour l'assemblée générale des parents, mais que celle-ci peut être sujette à changer selon la situation du moment.

10- Informations générales

Direction :

Mme Thériault mentionne qu'actuellement, jusqu'à 30 élèves sont présents chaque jour à l'école grâce à l'encadrement pédagogique. L'horaire établi est de 8h30 à 11h et une pause active de 30 minutes est offerte.

Il est mentionné que l'encadrement a aussi été offert aux élèves des AS.

Il est mentionné que des instructions sommaires ont été transmises par le Ministère concernant la prochaine rentrée scolaire. Pour l'instant, la rentrée se déroulerait de façon relativement normale cependant, les déplacements intérieurs seraient limités (les cours « spécialistes » seraient offerts en classe), mais les cours d'éducation physique seraient tout de même maintenus. D'autres précisions sont à venir cet été. De plus, un protocole devra être établi au cas où surviendrait une nouvelle fermeture. Le service de garde ainsi que le service des dîneurs seront maintenus.

Le processus de remboursement est en cours, mais très peu de chèques seront émis puisque les soldes n'atteindront pas 50\$. Seuls les élèves de 6^e année ainsi que ceux qui changeront d'école recevront un chèque.

Mme Thériault tient à souligner les départs :

Mme Girouard quitte pour un congé de maternité. Elle sera de retour après celui-ci;

Mme Dazé quitte pour relever de nouveaux défis;

Finalement, après avoir investi 34 ans de sa vie à l'école Notre-Dame, Mme Gagné s'apprête à quitter son bébé pour sa retraite.

Enseignants :

Il est mentionné que la dernière semaine d'enseignement à distance est entamée.

M. Tremblay mentionne qu'il a débuté un projet « Savais-tu » avec ses élèves avant le confinement et que le travail pour le compléter s'est maintenu depuis. Au cours des deux prochains jours, les élèves présenteront leur projet à leurs collègues lors d'une rencontre virtuelle. De plus, quelques exemplaires ont été envoyés à Alain Bergeron.

Mme Portese mentionne que c'est une fin d'année émotive puisqu'il est difficile de laisser les jeunes sans les voir ensemble.

Mme Girouard mentionne que 3 élèves de sa classe sont présents à l'école pour l'encadrement avec Mme Lebel-Sancoucy et que tout va très bien. Les parents ont mentionné qu'ils sont très heureux du service.

Parents :

M. Slachetka félicite Mme Thériault qui a été confirmée sur son poste.

Un merci aux enseignants qui se sont adaptés et qui ont contacté les enfants.

M. Slachetka mentionne que jeudi dernier s'est tenue une rencontre du comité parents dans le but d'adopter la nouvelle régie interne dans laquelle ont été remplacés les termes « commission scolaire » et « commissaire » par « centre de service scolaire » et « membre-conseil d'administration ».

La prochaine rencontre aura lieu l'année prochaine.

Service de garde :

Mme Gagné mentionne que la personne qui lui succédera s'est affectée volontairement à l'école. Cette dernière, qui a 22 ans d'expérience, provient de l'école des Ramilles et souligne qu'elle partage les mêmes valeurs que notre milieu. Mme Gagné lève son chapeau à Mme Thériault et remercie les parents, les enfants ainsi que tous les collègues qu'elle a eus au cours de sa carrière (service de garde, administration, TES, enseignants, orthopédagogues, professionnels, concierge...).

11- Correspondance

Aucune

12- Varia

Aucun

13- Levée de l'assemblée

Proposée par Mme Gagné à 20 h 16

Christian Slachetka
Président

Kim Thériault
Directrice

